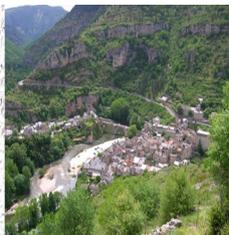


Ateliers des territoires « Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement » « Bès-Truyère 2050 »



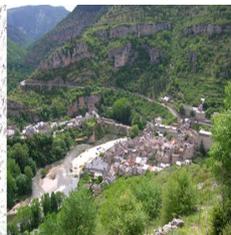
La démarche « Atelier des territoires »

- Un dispositif de pilotage et d'animation du débat politique ;
- Un processus d'élaboration concertée d'un projet de territoire
- L'engagement d'un travail partenarial entre l'Etat (Agence de l'eau, services déconcentrés) et les collectivités
 - Une méthode innovante, autour de visites de terrain et de tables rondes, animés par des experts nationaux (bureau d'études) ;
 - Un processus associant les acteurs du territoire, la population, les institutionnels (Chambres consulaires, Conseil Départemental...)



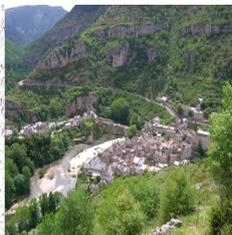
Ce que n'est pas l'Atelier

- n'est pas une démarche réglementaire ;
- n'a pas pour ambition de traiter de tous les sujets.
- ne vise pas le projet utopique mais le projet innovant et réaliste ;
- ne part pas d'une solution pré-établie.



Session 2017 – 2018 : Faire de l'eau une ressource pour l'aménagement

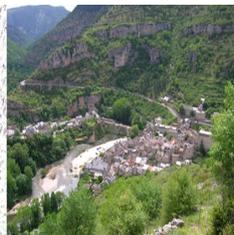
- Actualités : nouvelles intercommunalités au 1^{er} janvier 2017, compétences GEMAPI et petit cycle de l'eau en 2018 et 2020 ;
- Eau comme facteur d'aménagement : ressource naturelle, aliment, paysage, risque inondation, source d'énergie, énergie, ...
- Eau comme facteur de développement : villes, industries, agriculture, transport, écosystèmes ...
- Appel à candidatures national : 6 candidatures retenues pour 11 candidats (Rupt-de-Mad, Épinal, Guyanne, Aix-Marseille, Troyes, Aubrac-Margeride)



Les enjeux multiples du territoire

Dans le contexte du changement climatique :

- Population et dynamique importante pour le département de la Lozère ;
- A la croisée de plusieurs pôles d'attractivité : Cantal, PNR Aubrac, axe A75 ;
- En altitude, maillage de polarités caractéristique du fonctionnement du territoire (St-Chély, Aumont-Aubrac, Saint-Alban, Le Malzieu, Nasbinals, ...) ;
- Agriculture dominante, présence d'industriels (Arcelor Mittal par exemple) ;
- 2 grandes entités paysagères : l'Aubrac et la Margeride ;
- Tourisme de grande nature, chemins de grande randonnée ;
- Ressource naturelle fragile, à préserver, présence d'espèces et de milieux remarquables.



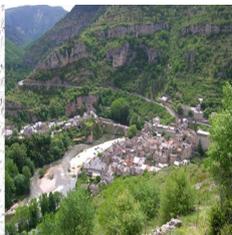
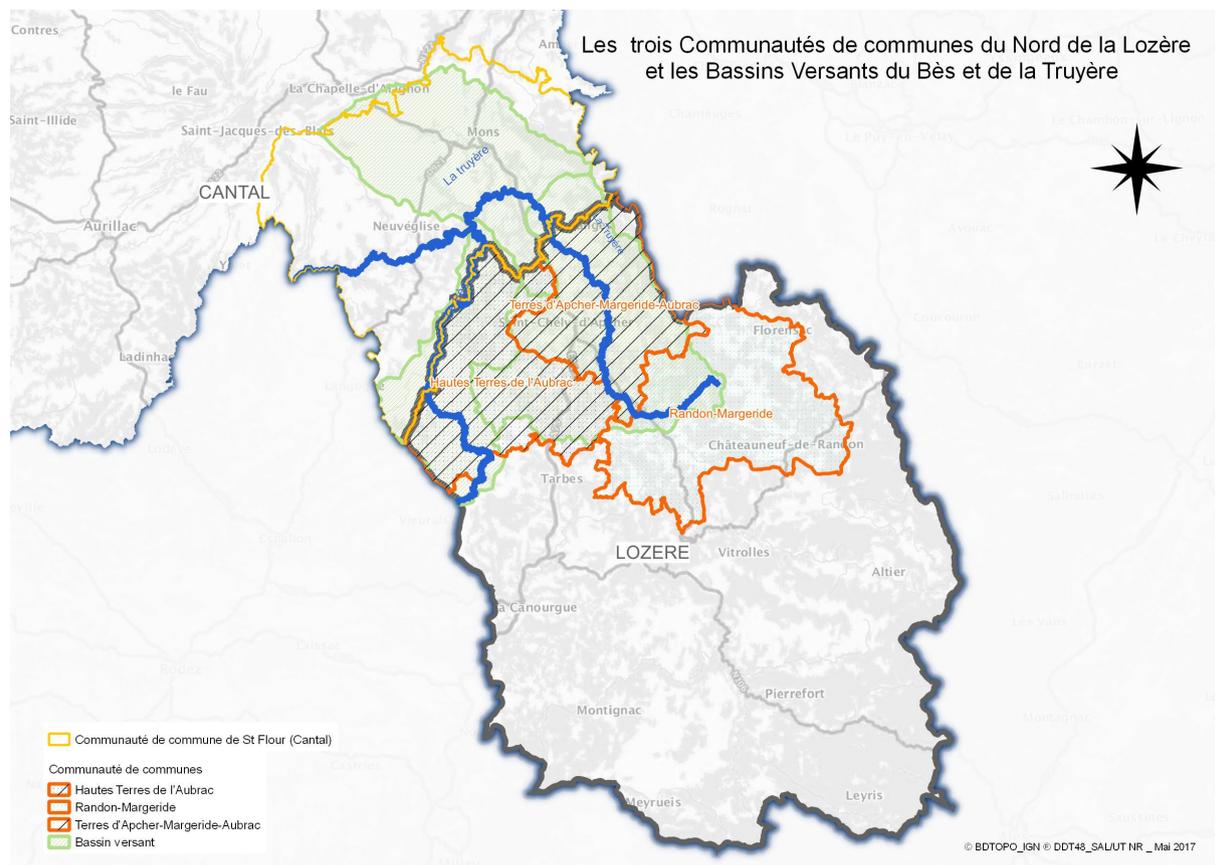
Le territoire Bès-Truyère

- En tête du bassin du Lot, il correspond aux bassins versants du Bès et de la Truyère, en amont de la retenue de Grandval :



Le territoire Aubrac-Margeride

- 4 communautés de communes, 2 régions :



Les ambitions de l'Atelier « Bès-Truyère 2050 »

- **L'accès à la ressource et la gestion quantitative** : disponibilité et accès à la ressource, optimisation des usages, analyse des milieux humides et aquatiques, caractéristiques paysagères liées à l'eau
- **Conciliation et optimisation des usages** : engager un travail de conciliation des usages et services rendus par l'eau (tourisme, paysages)
- **La résilience du territoire** dans un contexte de changement climatique



Le déroulement des Ateliers

- l'atelier 1 : Prise de connaissance du territoire et premières intuitions : (le jeudi 29 et le vendredi 30 mars 2018)

* le lancement de l'atelier et une visite problématisée du territoire en bus

* une ½ journée de travail en ateliers sur les atouts du territoire, les enjeux d'articulation entre eau et développement local, débats autour des premières intuitions

- l'atelier 2 : Maturation de la stratégie :

Consolidation des intuitions, discussions sur les différentes orientations possibles afin de dégager une stratégie à développer

- l'atelier 3 : Finalisation de la stratégie :

Échanges autour de la stratégie consolidée, structuration d'une feuille de route

- **Un séminaire de restitution** : restitution du plan-guide, feuille de route du projet de territoire avec pistes d'actions



La visite problématisée

- Un itinéraire à définir avec les élus, avec deux objectifs :

- Identifier des points forts / des points faibles du territoire
- Lancer la discussion, au plus près du territoire

- Quelques pistes de réflexion :

- Des bons exemples, des bonnes pratiques à développer
- Des « points noirs » sur le territoire qui méritent une réflexion

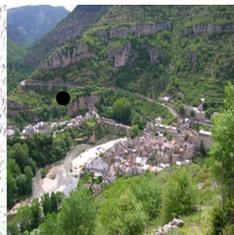
• ... autour de différentes thématiques :

* l'aménagement : zones d'activités, espaces paysagers de qualité / ou dégradés, espaces touristiques

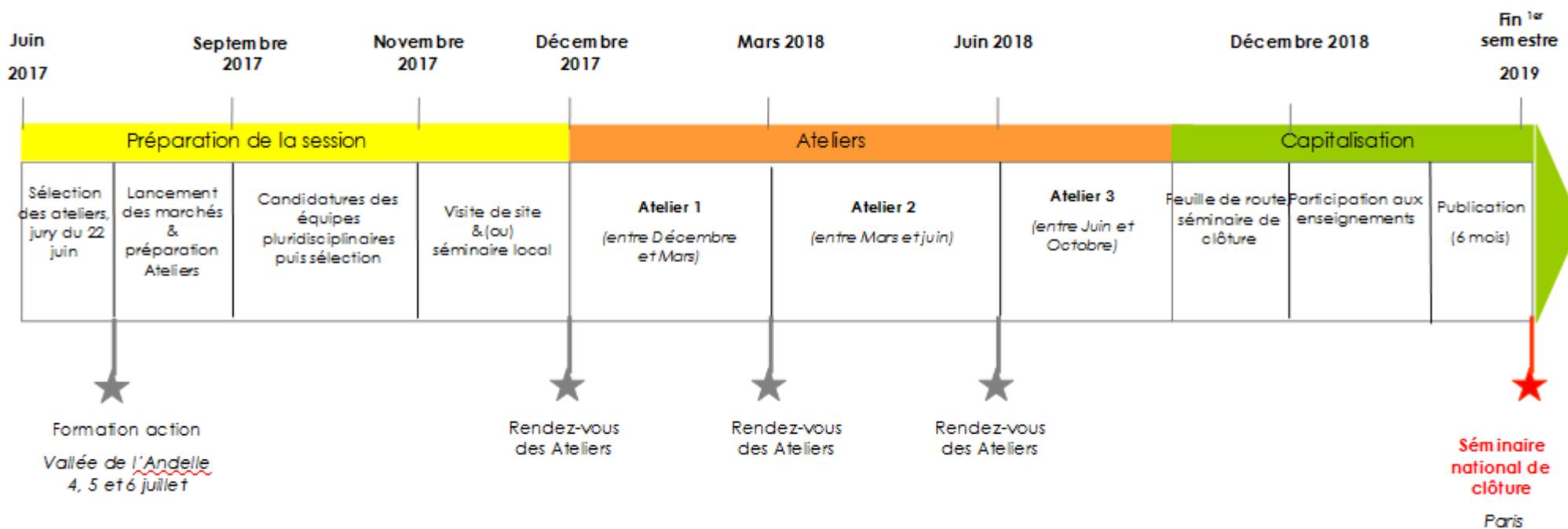
* le paysage : valorisation du paysages autour d'itinéraires, sites emblématiques ...

* l'agriculture : visite d'une exploitation, diversification des activités agricoles, bonnes/mauvaises pratiques ...

* l'eau : aménagements des berges, les tourbières, les sources ...



Calendrier



La démarche sur le territoire

- Un financement de 110 000 € (30 % Etat, 70 % Agence de l'eau)

- Le choix d'une équipe pluridisciplinaire :

CAUDEX : Paysagistes, Animation des Ateliers, définition de stratégies territoriales...

BURGEAP : Stratégie Eau, Climat, Environnement

VILLE OUVERTE : Programmation, prospective territoriale, animation de la concertation

BLEZAT Consulting : Agriculture et prospective agricole

